L'Assemblée Générale de la Société de Secours Mutuels des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord, s'est tenue hier à Lille

Dimanche, à 15 h. 30, dans la grande salle de la Société Industrielle s'est tenue l'assemblée générale de la Société de Secours Mutuels des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord de la France.

L'assistance était extrêmement nombreuse. M. Byls, président de l'Association, présidait la réunion entoure de MM. « Messager » ; le rapport de la commission des services administratifs par M. Emilien OLIVIER, rapporteur ; le rapport de la commission de propagande par M. GRAU.

Lecture fut ensuite donnée du resultat du scrutin pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration. Ont ete élus : Vice-président : M. Maurice Leblanc ; Secrétaire général, M. Emilien Olivier-Brame ; Archiviste, M. Georges Delval ; Administrateurs : MM. Victor Hennebutte ; Oscar Borst ; Constant Hélynck ; Marcel Dugardin ; Gabriel Vermesse ; Marcel Dupureur et Emile Olivier.

Les membres du Bureau de l'Assemblée pendant la lecture du procès-verbal par M. DELANNOY, Secrétaire du Groupement.

Pierre Créténier ; Maurice Leblanc, vice-présidents ; Emilien Olivier, secrétaire général ; Jean Lefebvre, trésorier général ; Jules Delannoy, secrétaire adjoint ; Marcel Fontaine, trésorier adjoint ; et Georges Delval, archiviste.

MM. Maurice Duquesne, Adrien Mirou, Jesserne, Brabant, Sauvage, Mertier, Vandaele ; des délégués des groupements de Paris Dousi, Valenciennes, Lambersart, La Madeleine, Saint-André, etc.

Les différents procès-verbaux sont adoptés. Prenant la parole, M. BYLS, adressa de vive félicitations à MM Victor Degouy, président général ; Maurice Leblanc ; Germain Bru ; Henri Hézard; Alphonse Brabant ; Marcel Duzardin.

Puis le président eut un souvenir ému à la mémoire de sociétaires défunts durant le dernier semestre.

Ensuite, M. Pierre CRÉTÉNIER, vice-président complimenta de façon tres chaleureuse, M. Louis Byls qui vient d'être l'objet d'une distinction honorifique qui lui a été décernée par la Société des Sciences de Lille, pour son dévouement à la mutualité.

L'assemblée adopta le rapport moral de M. LEELANC, secrétaire général et un exposé de la situation financière du 1er semestre 1934, par M. Jean Lefebvre, trésorier général, en outre, un exposé sommaire de la situation financière à fin novembre.

En ce qui concerne la prime d'entrée l'assemblée approuva également un rapport de M. LEFEBVRE.

D'autres rapports recurent également l'approbation des sociétaires présents ; ce sont : le rapport de la commission du Journal par M. DELVAL, gérant du

AVEZ-VOUS LU notre ALMANACH pour 1935 ?

INTERESSANT AMUSANT IL NE COUTE QUE 1 fr. 75

LES GAGNANTS DE LA LOTERIE DES R. L.

A FIVES

Un des dix billets gagnant cent mille francs a été vendu par la succursale de Fives du Crédit du Nord, rue Pierre-Legrand.

L'acquéreur du billet l'expédia à son père, qui habite la Martinique.

Peut-être vogue-t-il encore à l'heure actuelle, ce billet fortuné ; en tout cas, l'expéditeur n'ayant pas encore reçu l'accusé de réception, est allé samedi matin faire, à toutes fins utiles, opposition sur le numéro du billet.

A DESVRES

On annonce qu'un prix de 100.000 fr. a été gagné avec un billet partagé entre M. Pérard-Damiens, cultivateur à Brunembert, et M. Thuillier-Pruvost, négociant à Desvres.

A MAUBEUGE

Parmi les nombreux billets de la loterie des Régions libérées, vendus à Maubeuge par le Crédit du Nord, nombre de lots sortent remboursables à 500, 1.000 et 5.000 francs. Le seul lot de 100.000 fr. a pris la direction de Houdain-lez-Bavai.

Dans les dixièmes d'une banque de Lille vendus par M. Loyer, deux de nos concitoyens auront la chance de participer à un lot de 100.000 francs. Il s'agit de M. Edouard Pruvost, retraité du chemin de fer à Louvroil, et de M René Maibrancq, marchand de charbons, faubourg Saint-Quentin, à Maubeuge, qui toucheront la coquette somme de dix mille francs. Plusieurs personnes participent aussi aux lots de 500 et 5.000 fr.

L'ASSEMBLÉE GÉNERALE DE LA FÉDÉRATION DES JARDINS OUVRIERS DU NORD DE LA FRANCE

L'assemblée générale de cet important groupement vient de se tenir à l'hôtel Maréchal, à Lille, sous la présidence de M. Robert Thiriez, président, en présence d'un grand nombre de présidents ou de représentants de société adhérentes, venus des points les plus éloignés des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne.

Dans son allocution, le président, après avoir remercié les personnalités présentes et déploré la mort récente d'un administrateur, M Pierre Dedecker, énonça les faits les plus importants de l'année écoulée

Le rapport moral fut ensuite exposé par le secrétaire général, M. Julien Lebas, et le rapport financier par le tresorier de la Fédération, M. Louis Danel.

M. Vezin, directeur des Services agricoles du Nord, dans une causerie du plus haut intérêt, mit en garde les sociétés contre certaines fraudes qui ont été constatées sur les plants de pommes de terre d'origine et indiqua les derniers règlements en vigueur permettant aux jardiniers de se défendre.

Au cours de cette intéressante réunion, prirent successivement la parole MM Louis Watine, Jean Weil, Maxime Delfolie, administrateurs de la Fédération ; Vertizien, maire de Saint-Quentin, président d'honneur des J. O. de cette ville ; Foucart, président de la Société d'horticulture de Saint-Quentin et de l'Aisne ; Durot, secrétaire général de la Basse-Cour Familiale, etc...

De nombreuses questions sur la collaboration avec la Basse-Cour Familiale, le Bulletin, donnèrent lieu à un échange de vues très animé, dont le président, M Robert Thiriez, tira les conclusions les plus judicieuses.

LA RÉUNION DU GROUPE DU NORD DE LA PROTECTION MUTUELLE DES VOYAGEURS DE FRANCE

La réunion du groupe du Nord de la Protection Mutuelle des Voyageurs de France se tint, à 15 h. 30, au cafe Moderne, Grand Place, à Lille.

De nombreux adhérents assistaient à l'assemblée générale.

Au bureau, on remarquait MM. Charbonnier, président fondateur du groupement ; Bacqueville, président actif ; Orcet, vice-président ; Blondeau, secrétaire general ; Facq, secrétaire-adjoint.

M. Bacqueville ouvrit la séance par une allocution brève. Il félicita les nouveaux décorés du groupe de Paris de la Protection Mutuelle des Voyageurs de France : MM. Verquin et Sollier.

M. BLONDEAU lut le rapport moral du groupement. Ce rapport, qui définit lucidement les buts de l'association et le résultat des efforts multipliés en faveur de ses membres, rencontre l'approbation unanime de l'assistance.

M. Blondeau exprima sa confiance que le groupe du Nord accordait au nouveau président de la Protection Mutuelle des Voyageurs de France : M. Squeder.

Après l'examen de questions diverses, et la confirmation dans leurs fonctions des membres du bureau, on ouvrit la cérémonie de l'arbre de Noël. Les enfants des sociétaires recurent à profusion des jouets et des friandises.

Cette fête qui remporta un grand succès se termina agréablement.

LE PRIX DE LA VIANDE

Le comité d'action économique du département du Nord (commission de la viande), nous communique le tableau indicatif des prix de vente au détail de la viande de bœuf applicables à partir du 31 décembre, en première et deuxième qualité, prix d'achat au kilogramme :

Prix de vente maxima au détail (ces prix de vente au détail étaient minimum, prix peuvent toutefois être majorés de 0 fr. 25 au kilogramme dans les villes où existe un octroi), 6.50 et 5 fr. : filet 21 et 17.75 ; rumsteack (aloyau-contre-filet) 17 et 14.50 ; levée ou quart, gros flanchet, boule, biftecks, badart ou tranche grasse, entrecôtes 15.75 et 13 fr.; bavette d'aloyau 15.50 et 13.25 ; hampe ou entrechait 13.75 et 11.50; carbonnades 9 et 7.50 ; rognons de chair 12.75 et 11 fr.; épaule sans os 11.50 et 9.75; nœud du roi (gite à la noix), pièce à queue, carotte (aiguillette, baronne) 9.75 et 8 francs; épaisse raccourse, dessus de côtes, atteinte (3 côtes) 8.50 et 7 ; épais flanchet 7.50 et 6 ; jarret, poitrine, plat de côtes (mince raccourse, croisure, collier, jumeaux d'épaule 5.15 et 4.75 ; graisses 5 fr.; os 0.65.

La fiche délivrée à l'acheteur, conformément à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 1931, lui permet d'exercer un contrôle, cette fiche indiquant la désignation exacte du morceau, la qualité, le poids, le prix de vente à l'unité et la somme due

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 451-17) — Dépot de vente : 36, rue du College

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

SONT NOMMÉS CHEVALIERS

M. LE DOCTEUR EMILE VITOU

M. le docteur Emile Vitou fit la première année de son service militaire en 1911, au 110e R. I., à Dunkerque ; la second année, au 23e bataillon de chasseurs alpins, comme médecin du « Poste d'hiver » de Beuil. Il partit à la mobilisation comme médecin sous-lieutenant, avec le 327e R. I. et il prit successivement part à la retraite de Belgique, à l'offensive de la Marne et il fut blessé à Hébuterne le 10 juin 1915. A cette occasion, il fut l'objet de la citation suivante :

« Blessé assez gravement à son poste de secours de première ligne au cours de violents bombardements, n'en a pas moins continué à bien assurer son service ».

Il prit ensuite part à l'offensive de Champagne et, pendant l'attaque de Verdun, le 24 février 1916, il fut fait prisonniers avec ses blessés dans le bois d'Herbebois, puis interné au camp de Gutersloh (Allemagne). Echangé le 17 octobre suivant, il fut nommé médecin lieutenant et affecté à l'Hôpital chirurgical américain « Fondation Borden-Turner », à Beveren, en Flandre, jusqu'au 1er mars 1919. A cetie date, il fut envoyé dans le Sud Oranais, médecin-chef de l'hôpital indigène d'Ain-Sefra, et il fut démobilisé le 24 octore 1919. Il est médecin-capitaine de réserve depuis le 25 juin 1931.

M. le docteur Emile Vitou, qui exerce à Roubaix sa spécialité, est ophtalmologiste et oto-rhino-laryngologiste de l'Hôpital « La Fraternité ».

M. LE Dr J.-B. VAN NIEUWENHUYSE

M. le docteur Van Nieuwenhuyse était interne des Hôpitaux de Paris, au moment de la déclaration de guerre. Il fut mobilisé comme médecin auxiliaire au 201e R. I. et il partit en campagne immédiatement avec le 6e bataillon. Après avoir été détaché pendant quelques mois au groupe des convois du 1er C. A., il fut affecté au 73e R. I. qu'il rejoignit en Champagne et avec lequel il participa aux combats sous Verdun.

Blessé légèrement une première fois, il fut évacué de Pontavert le 20 août 1915, après une second blessure plus grave, qui l'obligea à subir un repos assez long au cours de traitement dans les hôpitaux. A peine remis, il fut nommé médecin aide-major de 2e classe et affecté dans les formations hospitalières. A l'Hôpital d'Issy-les-Moulineaux, il devint assistant du professeur Marfan, spécialement chargé d'un service d'expertise des maladies des voies respiratoires et du dépistage de la lubercuiose.

Il fut également attaché à l'Hôpital de Villers-Cotterets et à l'Hôpital-sanatorium de Champrosay. Il est titulaire de la croix de guerre avec une citation à l'ordre de la Division.

Après la démobilisation, M. le docteur Van Nieuwenhuyse reprit ses études à Paris dans le service du professeur Sébileau, dont il fut promu moniteur de clinique. Laryngologiste des dispensaires anti-tuberculeux et médecin des œuvres de l'enfance, il a été président du Syndical Médical de Roubaix en 1932.

M. LE DOCTEUR PAUL DELAHAYE

M. le docteur Paul Delahaye est né à Roubaix le 17 novembre 1888 et il partit à la mobilisation en qualité de médecin auxiliaire au 110e R. I. avec lequel il participa à la retraite de Belgique, à la bataille de Guise, ainsi qu'à l'offensive de la Marne, et il fut blessé à Berry-au-Bac à l'attaque de la Ferme du Choléra. Revenu au front comme médecin de bataillon d'infanterie, il prit part à la bataille de Verdun, ainsi qu'à d'autres actions successivement avec les 203e et 131e R.I. C'est d'ailleurs avec cette dernière formation qu'il termina la guerre au cours de laquelle il fit l'objet d'une citation donnant attribution de la croix de guerre.

Revenu à Roubaix en 1919, il y exerce depuis cette date et il est actuellement médecin du dispensaire antituberculeux du Fontenoy et de la Goutte de Lait.

M. LE DOCTEUR J. PARMENTIER, DE LANNOY

Né à Lannoy, M. le docteur Jean Parmentier partit à la mobilisation en qualité d'infirmier de 2e classe ; il remplit

M. le Docteur Jean PARMENTIER

à Lens les fonctions de médecin à l'hôpital des mines de Lens et auprès de la population civile. Puis il fut médecin auxiliaire à l'hôpital mixte d'Abbeville et à l'hôpital des contagieux d'Amiens.

En 1916, médecin auxiliaire dans l'aérostation et l'aviation, il passe médecin aide-major au 3e bataillon du 134e R.I. où il obtint en six mois trois citations. Il devint ensuite médecin-chef au centre d'instruction divisionnaire de la 15e D. I., puis du 27e R. I., passe médecin lieutenant à la démobilisation et médecin capitaine en 1933.

Au titre d'ancien combattant. — Le nouveau légionnaire est membre de la Commission de la Fraternelle des anciens combattants de Lannoy. Lys, Touffiers, depuis sa fondation ; il devient vice-président quelques années plus tard, il s'occupe particulièrement des excursions des mutilés et pupilles de la Nation ; il est membre de la mutuelle-retraite et fondateur de la section de tir des A. C. « La Guillaume Tell ».

Au point de vue social. — Il est médecin contrôleur de la caisse « La Famille » depuis 1930 ; très versé dans les questions d'assurances sociales, il a publié un ouvrage sur « Les Assurances sociales et les œuvres de bienfaisance au service de la santé publique en France et en Belgique » destiné aux médecins et aux directeurs d'œuvres sociales. Il s'occupe du préventorium de Blanlain de la caisse « La Famille ». Il est président du grouvement médical du contrôle des caisses d'assurances sociales du Nord et membre du Conseil de l'association nationale des médecins-conseils et contrôleurs, vice-président du syndicat médical de Roubaix et ses cantons, secrétaire du Cercle franco-belge des médecins de frontière de la Vallée de l'Escaut et médecin-conseil des invalides de guerre belges. Médecin de Lourdes et brancardier il assure le service du train jaune de Roubaix depuis sept ans.

Père de six enfants, malgré ses nombreuses occupations, il met toujours très volontiers son grand cœur et son expérience au service de tous, ce qui lui assure, à juste titre, la sympathie générale.

Nous donnons ci-dessous le libellé des citations de M. le docteur Parmentier :

A l'ordre du régiment : « Médecin de bataillon ayant une haute conception de son devoir. A fait preuve de beaucoup de dévouement pendant la période du 9 au 13 avril 1918. Pendant la nuit du 13 au 14 avril, ayant été commotionné par un obus, a néanmoins et malgré la violence du bombardement, soigné avec une présence d'esprit et un zèle inlassable les hommes blessés à ses côtés ».

A l'ordre du régiment : « Médecin aide-major au 3e bataillon du 134e R. I., médecin aide-major d'un entrain et d'un allant remarquable. Le 27 juillet 1918, au cours d'un coup de main a fait preuve du plus grand dévouement en installant son poste de secours jusque dans les lignes avancées pour donner aux blessés des soins rapides et complets, a assuré leur évacuation avec diligence et méthode malgré la violence du bombardement ».

A l'ordre de la brigade : « Médecin très dévoué qui a le souci constant du bien-être des hommes, du bon fonctionnement du service d'évacuation tant pour son dévouement que pour son zèle et sa bonne humeur, est aimé de tous. S'est particulièrement distingué aux combats du 18 au 25 août 1918 ».

RÉVEILLON 1935

LA ROTONDE

Invite sa nombreuse clientèle à sa grande

DUCASSE A PIERROTS

agrémentée par ses Orchestres

Gaîté — Entrain — Bonne humeur

Farandole — Jazz — Cotillons

Tous « A LA ROTONDE »

UN SOIR DE RÉVEILLON

UNE AUTO CONDUITE PAR UN IVROGNE BLESSE UNE OCTOGÉNAIRE

Hier, vers 20 h. 30, Mme Isabelle Deranne, 87 ans, demeurant rue de l'Ermitage, cour Bissiau, 28, qui traversait la chaussée de la rue de l'Alouette, fut renversée par une automobile dont le conducteur prit la fuite en direction de la rue de l'Epeule.

Les témoins de cet accident relevèrent la malheureuse victime, qu'ils transportèrent dans un café voisin, où M. le docteur Vandenbosch vint l'examiner et constata la fracture de deux côtes droites. Vu le grand âge de la blessée, le praticien délivra un bulletin d'admission à l'hôpital La Fraternité. Sauf complications, son état ne présente aucun caractère de gravité.

Lors de la fuite du chauffard, une personne eut le temps de relever le numéro de la voiture : 66.43, numéro qui fut immédiatement communiqué à la police. Grâce aux patientes recherches un certain endroit, qu'il s'est refusé à faire connaître, et que lecut pardessus dcit contenir le complément de la somme qui fut volée à l'infortunée Mme veuve Deceukelaere.

Malgré ses dénégations, Lebon a été déféré au Parquet de Lille hier matin et les recherches continuent afin d'établir exactement son emploi du temps à Roubaix depuis vendredi matin.

NOUVEL AN

PAS DE BON REPAS sans les HUITRES et les ESCARGOTS de

L'HUÎTRIÈRE

54, Rue du Vieil-Abreuvoir, 54

Tél. 366.17 ROUBAIX

ET DE SON DÉPOT :

2, pl. de la République, TOURCOING

(Café du Centre)

Le Magasin et le dépôt de Tourcoing resteront ouverts aujourd'hui jusque onze heures du soir.

UNE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Hier matin, vers 6 heures, M. Marcel Mayot, électricien, demeurant 137, rue Pierre-de-Roubaix, s'apprêta à ouvrir la porte de son magasin. Il sentit une certaine résistance et il lui fut impossible de faire fonctionner la serrure. On dut faire appel à un homme de l'art qui parvint, non sans peine à faire tourner l'huis sur ses gonds.

On constata alors que durant la nuit de samedi à dimanche, un cambrioleur avait tenté de s'introduire dans l'habitation du commerçant mais qu'il n'avait réussi qu'à forcer la serrure. Bien lui en prit car une charge de 1.000 volts l'attendait s'il était parvenu dans sa tentative.

Plainte a été déposée et M. Jean, commissaire de permanence, a ouvert une enquête.

CADEAUX D'ETRENNES

Grâce à notre choix unique en portemines et stylos EVERSHARP, vous pouvez choisir vite et bien — aux prix minima — les cadeaux secrètement désirés par chacun.

à côté du « Gant Perrin »

pas de confusion possible

LILLE — 78, Rue Nationale, 78 — LILLE

LA MAISON DU PORTE-PLUME

9482

UNE DISTRIBUTION DE JOUETS CHEZ LES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS

Depuis de longues années, la section roubaisienne des Combattants Républicains a adopté une coutume qui fait beaucoup plaisir aux jeunes enfants de ses membres. En effet, à l'occasion de la fête de Noël, une ample distribution de jouets est faite régulièrement et c'est avec une joie indescriptible que les bambins regagnent leur foyer les bras chargés de bagatelles les plus diverses.

Cette distribution eut lieu, hier matin entre 9 h. 30 et midi, au siège du groupement, 46, boulevard Gambetta, sous l'œil paternel de M. Dubrunfaut, président, entouré de MM. Sory, adjoint au maire, président du Comité de l'Arbre de Noël ; Demey, vice-président ; Jusy, Hégo, Branquart, Planckaert, membres du comité.

La parfaite organisation permit de donner entière satisfaction aux enfants ainsi qu'à leurs parents et c'est sans aucun inconvénient que plus de 350 fillettes et garçonnets obtinrent satisfaction, sous forme de jouets et de friandises les plus divers.

APRÈS L'ARRESTATION D'UN INDIVIDU SUSPECT

Nous avons dit hier que les inspecteurs de sûreté Raymond Lutun et Maurice Huvenne, avaient procédé à l'arrestation d'un individu nommé François Le Bon ou Lebon, 30 ans, se disant brocanteur, domicilié à Mont-Saint-Amand, (Belgique). Cet homme était signalé comme étant l'auteur de l'assassinat de Mme veuve Deceukelaere, 64 ans, retrouvée assommée et morte à son domicile, 128, rue des Arts, à Mont-Saint-Amand. C'est le fils de cette dernière, prénommé Prosper, âgé de 27 ans, employé de banque, qui découvrit le cadavre de sa mère baignant dans une mare de sang.

La police fut immédiatement alertée et M. Derouck, commissaire de police judiciaire à Gand, fut chargé de l'enquête. Avec l'aide d'un docteur, il fut permis d'établir que la victime avait été brutalement frappée à la tête à l'aide d'un instrument contondant, probablement un marteau et que l'auteur de cette lâche agression avait ensuite tenté de pendre la sexagénaire à la poignée d'une porte après lui avoir passé une corde au cou.

La mort remontait à trois heures environ, donc le crime peut être situé vers 17 h., et le vol paraît en être le mobile. Il a été constaté qu'une somme d'environ 25.000 francs en argent belge et anglais, placée dans un meuble au premier étage, avait disparu.

Cette constatation permet un certain rapprochement avec l'arrestation de Lebon. En réalité, on retrouva sur ce dernier, quatorze livres sterling, dix billets de dix shillings et des pièces d'argent françaises et belges de 5, 2, 1 francs et de 50 centimes.

D'autres objets les plus hétéroclites se trouvaient également dans ses poches, notamment un rasoir. A ce sujet, aux questions qui lui furent posées par M Moulin, chef des services de la Sûreté à Roubaix, l'inculpé déclara que cet objet lui servait uniquement pour se « faire la barbe ».

Quand le magistrat lui fit remarquer qu'il ne possédait pas de blaireau ni de savon, l'étranger resta muet et il ne fut pas possible de lui faire prononcer la moindre parole sur ce point ombrageux.

Ce fut autre chose quand M. Moulin aborda la question argent, dont Lebon était possesseur. Il se contenta de dire que son métier de chiffonnier lui permettait de gagner largement sa vie et que c'était pour cette raison qu'il se « payait à l'occasion un petit voyage en France, au cours duquel il ne regardait pas à la dépense. On signale même qu'ces jours derniers, en quelques heures, il déposa plus de deux cents francs dans un cabinet de Roubaix. En abordant la question des livres sterling et des shillings, Lebon maintint ses premières déclarations, c'est à dire qu'ils provenaient d'un portemonnaie qu'il avait trouvé jeudi dernier, à proximité du Pont Saint-Pierre à Gand.

Pourtant un point semble obscur dans l'enquête. Lebon quitta furtivement Gand jeudi soir à 21 h. 30 et, quelques heures plus tard, sa présence est constatée à Mouscron (Belgique). Il était porteur d'un parapluie, effet vestimentaire qu'il ne possédait plus lors de son arrestation. Tout laisse supposer qu'il a dû le déposer dans un certain endroit, qu'il s'est refusé à faire connaître, et que lecut pardessus dcit contenir le complément de la somme qui fut volée à l'infortunée Mme veuve Deceukelaere.

Lors de la fuite du chauffard, une personne eut le temps de relever le numéro de la voiture : 66.43, numéro qui fut immédiatement communiqué à la police. Grâce aux patientes recherches un certain endroit, qu'il s'est refusé à faire connaître, et que lecut pardessus dcit contenir le complément de la somme qui fut volée à l'infortunée Mme veuve Deceukelaere.

Le Parquet de Lille, représenté par M. Perret, juge d'instruction, Dufayet, substitut et Brière greffier, arriva donc à Roubaix à 14 h. 30.

En compagnie de MM. Moulin, chef des Services de la Sûreté, faisant fonctions de commissaire central, et Jean, commissaire de permanence, les magistrats se rendirent rue de la Paix, cour Saint-Antoine, 11, où Lebon avait habité il y a quelques années. Rien ne put y être découvert, car la demeure a été démolis ces derniers temps.

Puis ils vinrent rue Pellart, aux deux estaminets visités par le coupable, mais aucun fait nouveau ne put être enregistré autre que les déclarations que nous mentionnons ci-dessus. Les perquisitions ne donnèrent aucun résultat.

Poursuivant la filière, les magistrats arrivèrent rue de Tourcoing, au débit Declercq. Plusieurs étrangers s'y trouvaient, notamment des personnes originaires de la région Gantoise. Quelques hommes eurent même une attitude menaçante à l'encontre d'un inspecteur de police qui attendait l'arrivée des représentants du Parquet. Cet établissement parut suspect et la présence d'une jeune femme fut immédiatement remarquée. Interrogée, celle-ci déclara se nommer Joanna Cappelier, née le 18 mars 1906, à Gand, et y demeurant 31, Rabotiaat. Celle-ci, qui vit séparée de son mari, était arrivée à Roubaix vendredi matin vers 10 heures, pour soi-disant passer les fêtes de Noël et de l'An en compagnie d'un petit cousin. Comme ses déclarations ne parurent pas très claires et qu'elle se trouvait dans un endroit où Lebon fut arrêté samedi dernier elle fut amenée au poste central de police en attendant que sa situation soit examinée à fond et que son emploi du temps à Roubaix soit établi depuis son arrivée.

La perquisition ne fut pas plus fructueuse que précédemment et il fut impossible de retrouver le fameux imperméable noir. Où a-t-il été déposé par Lebon ? Il est pourtant certain qu'il s'en débarrassa au cours de la nuit de vendredi à samedi. C'est ce que la police va chercher à établir.

Les magistrats ont regagné Lille à 18 h.

Parfumerie DEROUBAIX

4, r. des Manneliers, Grand' Place, Lille

Mobilier, Matériel et Approvisionnement du Salon de Coiffure (Hommes et Dames)

066

LA FÊTE DE SAINTE-CÉCILE A L'HARMONIE « LES INTIMES »

Pour la neuvième fois depuis sa fondation, la jeune, mais déjà célèbre Harmonie « Les Intimes » fêtait hier sa légendaire patronne Sainte Cécile, à la messe de 11 heures 30, en la coquette église de Saint-Sépulcre.

UNE BELLE AUDITION

Comment pourrait-on vivre cette fête sans une audition impeccable des plus jolis morceaux de circonstance. C'est ce que comprirent à merveille les jeunes musiciens des « Intimes » en exécutant magistralement un programme parsemé de difficultés mais combien plus délicieux pour les auditeurs.

« Hyménée Maryan », ouverture de V. Puget, fit bien augurer de la suite et sous les rodées du temple, les cuivres résonnèrent joyeusement, tandis que les bois psalmodiaient de douces rhomrelles. — L'invocation de Trespelle « Prière à la Madone », sous la baguette autorisée, mais combien ferme du distingué chef M. Laurence, créa une atmosphère de calme et de sérénité, semblant bien inciter au recueillement.

Enfin, le clou du répertoire était une œuvre du populaire waterboen M. Al. Doyen, dont la renommée est célèbre dans toute la France, et qui a pour titre « La Cité Meurtrie ». Là on reconnaît entièrement l'âme d'un artiste qui a vibré les plus fortes émotions. La musique, tantôt douce et caressante, devient tout à coup rappelante, on sent vibrer les cœurs à son appel, jusqu'au moment où, mourante, elle se révolte contre le sort et ne veut pas se rendre. Les cuivres donnent l'impression d'un grand déchirement en même temps que d'un appel, et lorsqu'ils se taisent, après un ultime effort, chacun se sent pris au plus profond du cœur. L'œuvre de M. Al. Doyen a tenu ce qu'elle promettait et c'est, croyons-nous, le plus bel hommage que nous puissions rendre à cet artiste possédant un si beau don !...

En un mot, l'exécution charma le nombreux auditoire qui emplissait l'église et à la sortie les éloges les plus flatteurs étaient faits aux musiciens de l'Harmonie « Les Intimes », ainsi qu'à leur éminent chef. Tous se rendirent alors chez M. Eugène Vancrutsen, président actif, pour l'apéritif traditionnelle.

LE BANQUET

Vers 15 heures, tous les musiciens et leurs invités se trouvaient rassemblés au café « Au Bon Pierre », 67, rue de l'Epeule, siège de la société, pour collationner en famille au un grandiose banquet.

MM. F. Cocheteux, président d'honneur, et Edonard Roussel, président d'honneur fondateur étaient entourés de MM. Eugène Vancrutsen, président ; Paul Vancrutsen, vice-président ; Laurence, chef ; Lemahieu, secrétaire ; Bérenot, trésorier ; Derycke, le bienfaiteur des sociétés de l'Epeule ; Al. Doyen, compositeur ; Vandenbeceelaer, président des Croix de Feu de Croix ; Fernand Debuygne, président de la « Concordia-Harmonie » ; Turpin, président des « Dévoués » ; Blondel, Carpentier et plus d'autres encore, membres de la Commission civile.

Le président excusa MM. Albert Fastenackels, président d'honneur ; Lejenne Fernand, grand ami du groupement et Delrue, président de la Chorale Jeanne d'Arc de Flers, retenus pour diverses raisons majeures.

Pendant toute sa durée, le repas fut des plus animés. La jeunesse, qui forme une majorité imposante, s'en donna à cœur joie, communiquant à toute la salle un peu de sa gaieté et semant un peu de bonheur dans les cœurs de ceux qui oublièrent un instant leurs cruels soucis quant au chômage qui les étreint.

Les chauteurs furent à hauteur de leur tâche et se taillèrent un succès intement mérité. MM. Maurice Cousin, Oscar Donckeels, « Popol », et surtout le joyeux président, furent parmi les plus remarqués et recueillirent les bravos de l'assistance mise en liesse par leurs chansons, plus drôles les unes que les autres.

L'organisation fut parfaite, et c'est tout dire. Les plats, présentés de belle façon, furent très goûtés et satisfirent les plus difficiles. Une mention toute spéciale à M. Lemahieu, secrétaire qui, fel un mefire de maison, veilla à ce que tout se déroule suivant le programme, oubliant trop souvent de manger, pour couver d'un œil jaloux son « petit monde ».

LES DISCOURS

Quand le champagne pétilla dans les coupes, M. Eugène VANCRUTSEN, président, ouvrit la série des toasts. Il félicita le chef de la merveilleuse audition du matin, l'assurant de toute la reconnaissance de la société qui, grâce à lui, vogue vers les plus belles destinées. Il félicita également M. Doyen de sa belle composition qui est un chef-d'œuvre musical. Il regretta l'absence de M. Fastenackels, le généreux mécène, à qui la société ne fait jamais appel en vain. Tour à tour il eut un mot aimable pour MM. Cocheteux, président d'honneur ; Derycke, le populaire « Epenlois » ; Debuygne, président de la Concordia-Harmonie et Turpin, des « Dévoués », sociétés sœurs des intimes.

Le président n'oublia pas sa Commission qui l'épaule de façon si efficace ; il remercia M. Edouard Roussel de sa présence à ses côtés et termina en félicitant la presse locale de son attachement aux sociétés.

Il remit ensuite une magnifique garniture de cheminée en marbre au chef, comme marque de reconnaissance des sociétaires et de la Commission. D'autres membres de la Commission recurent également un petit présent qu'ils n'avaient certes pas « volé ».

M. F. COCHETEUX souligna que le Président avait oublié de parler de lui et, avec flamme, parla de celui qui est l'âme de la société et qui, inlassablement, agit de façon à rendre plus prospère encore ce groupement de jeunes artistes, chez qui il a au insuffler les liens de camaraderie et de fraternité qui en forment une grande famille.

M. Edouard ROUSSEL, se dit heureux de constater l'évolution sensationnelle des « Intimes », qui sont le plus beau fleuron de gloire du quartier de l'Epeule. Il promit son concours le plus entier à ceux qui souffrent du chômage et termina en faisant appel à l'union plus grande encore des cœurs.

M. Al. DOYEN félicita l'Harmonie de son exécution impeccable et forma le vœu de voir toujours les compositeurs populaires régionaux défendus comme ils le sont chez « Les Intimes ».

M. Paul VANCRUTSEN, sur un ton badin mais efficace, fit appel au bon vouloir des jeunes aux répétitions et lors des sorties. Parlant du Président, il le compara tour à tour à un athlète, un cycliste et même un champion, à la grande joie de M. Derycke, qui pensa découvrir une nouvelle recrue.

M. DERYCKE, l'orateur que nous n'avons pas besoin de décrire, tant est fertile son action dans la région, fit appel à toutes les générosités et à tous les dévouements pour que Roubaix redevienne la ville des Arts et des Sports.

M. LAURENCE, chef, remercia de toutes les paroles élogieuses qui lui avaient été décernées et reporta une partie de son mérite sur ses dévoués professeurs et la société tout entière qui se plie si facilement sous sa bagnette, peu méchante du reste. Il souhaita voir longtemps encore régner une si belle « harmonie » et eut un mot aimable pour M. Al. Doyen et tous les sympathisants de la société.

Se tournant vers M. Roussel, il lui demanda sa appui moral pour le jour où viendra en discussion un projet de défense des sociétés musicales de France.

Au nom de la presse locale nous avons remercié l'Harmonie des « Intimes » de sa gracieuse invitation et des paroles aimables dites à notre égard, l'assurant du notre attachement le plus complet à la cause de la musique et de tous les groupements.

Le Président convoqua enfin tous les membres, demain à 17 h. au siège pour visiter chez les membres honoraires, tandis que le refrain « Les Intimes ne sont pas morts » mettait le point final à cette journée qui laissera dans le cœur de tous ceux qui eurent d'aussi heureux instants, une impression de vigueur et d'amitié, sûr garant d'un avenir plein de promesses.

M. G.

NOEL CHEZ LES A. C. D'ORIENT DU NORD A LILLE

LES ENFANTS SERRANT LEUR JOUET DANS LEURS BRAS.

C'est dimanche, à 15 heures, qu'en la salle des fêtes de la rue de Lannoy, à Fives-Lille, les 600 petits enfants des membres de l'association des A. C. d'Orient du Nord ont vu apparaître le père Noël qui leur distribua quantité de bonnes choses : gaufres et coquilles savoureusement parfumées, jouets réjouissants, etc., etc...

Une partie de concert précéda cette apparition du bonhomme à la barbe de neige. On y applaudit la Symphonie du « Bébé-Orchestre », dirigée joliment par Mlle Depotte, puis le chansonnier patoisant Eugène Fleurynck dans ses œuvres; les clowns musicaux « Les Bartellini » dans leurs délirantes parodies, qui firent s'esclaffer de joie petits et grands. Enfin l'Union Sportive Madeleinoise se fit applaudir dans ses pyramides et autres exercices.

Parmi les personnalités on remarquait MM. Illitch, consul général de Yougoslavie ; Houbron, président de l'Union régionale des A. C. d'Orient ; Germain Bru, président adjoint ; Follet, vice-président ; Six, Bocquet, Danel, Hautecœur, etc...

A l'entr'acte, M. Houbron prononça une allocution au cours de laquelle il présenta avec ses remerciements ses souhaits de bienvenue aux familles des adhérents. Il salua ensuite M. le consul de Yougoslavie.

Il vanta l'esprit de réelle camaraderie qui animait l'association tout entière et montra les bienfaits qui en découlaient. Un bonhomme Noël fit ensuite son apparition, à la grande joie des enfants. Il fut procédé alors à une formidable distribution de jouets : 650 enfants environ recurent un cadeau, c'est dire toute l'ampleur de cette belle et intime fête de famille.

Outre les jouets, les tout petits se virent accorder qui des oranges, qui des gâteaux ou des bonbons. La joie de ces petits remerciait mieux que des paroles les organisateurs de leur dévouement constant à leur belle association.

Pour terminer cette magnifique fête, une tombola monstre fut tirée, dotée de 200 jolis lots, dont le premier prix était un cochon vivant, le second une bicyclette, etc...

C'est au milieu de la joie générale mêlée de regret que cette familiale réunion prit fin.